

Plan de formation POST-PERMIS

Le POST-PERMIS c'est quoi ?!

C'est une formation proposée aux jeune conducteurs titulaires de leur permis de conduire depuis moins de 03 ans. Cette formation doit être effectuée entre 06 et 12 mois après l'obtention de leur permis.

Les avantages ?!

- Réduction de la période probatoire. On passe de 03 ans à 02 ans, sous réserve que le conducteur ne commette AUCUNE infraction routière.
- Réduction de la période probatoire à 18 mois au lieu de 02 ans, si vous avez effectuée votre formation conduite dans le cadre de l'AAC.

Le contenu + la durée ?!

- Sensibilisation sur le comportement routier + sur les conduites à risque.
 - Prendre conscience des dangers de la route + du danger que l'on peut représenter nous, en cas de mauvais comportement.
 - Savoir adopter un comportement responsable et respectueux.
 - Permettre des échanges entre jeunes conducteurs.
- Formation d'une durée de 7h, soit une journée.

A noter : Qu'un quart des accidents impliquent des jeunes conducteurs.

Où faire la formation et auprès de qui ?!

- Dans une auto-école détentrice du LABEL QUALITE
- Formation dispensée obligatoirement par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, diplômé d'état et formé à cette formation.

Le Prix ?!

- Se rapprocher de l'établissement auprès duquel vous souhaitez effectuer la formation.

